

47^{ème} rallye Rhône-Charbonnières VHC
6^{ème} rallye Rhône-Charbonnière VHRS
3^{ème} rallye Rhône-Charbonnières VMRS

Additif N°1 au Règlement particulier de l'épreuve

1.1p - Officiels.

Directeur de Course VHC, VHRS/VMRS

M. Robert GALLI absent est remplacé par M. Serge FREVILLE

Collège des Commissaires sportifs VHC, VHRS/VMRS

M. Georges LEMMENS passe Président du collège

M. Jean-Claude CRESP est remplacé par M. Max DECARPENTRIE

Commissaire chargé des relations avec les concurrents VHC, VHRS/VMRS

Corinne BEFFY

Commissaire Technique VHRS/VMRS

Hervé CANTAT

6.1p DESCRIPTION

Longueur totale du parcours : 501,86 km

Nombre d'Epreuves Spéciales/Z.R : 10

Longueur totale des Epreuves Spéciales : 180,01 km

Nombre de sections : 5

Nombre d'Étapes : 2

Type de revêtement : Asphalte

Parcs d'Assistance - 1^{ère} Étape : A, B, C - 2^{ème} Étape : D, E

Distances entre Parcs d'Assistance :

Départ à A = 15,80 km – A à B = 77,66 km dont ES = 28,19 km – B à C = 88,66 km
dont ES = 49,57 km - C à D = 31,10 km.

D à E = 132,76 km dont ES = 45,21 km - E à Arrivée = 155,88 km dont 57,04 km.

47^{ème} rallye Rhône-Charbonnières VHC

Programme :

Vérifications techniques obligatoires de 16h00 à 18h00.

3.1p DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5 Toute personne qui désire participer au **47^{ème} Rallye Véhicules Historiques de Compétition « Rhône - Charbonnières »** [...], avant le : **lundi 10 8 avril 2024.**

4p Voitures

Ajouter « Sont admises les voitures du groupe Rallye Classic de Compétition (1977 à 1990). »
Les voitures équipées ~~de directions assistées électriques ou non homologuées peuvent prendre le départ d'un rallye du Championnat de France mais dans ce cas, elles~~ seront admises uniquement en Classic ~~et ne marqueront pas de points, ni au Championnat de France, ni à la Coupe de France.~~

Pour prétendre marquer des points au Championnat, les concurrents devront rester conformes à leur PTH (à l'exception de la direction assistée).

10.2p – PODIUM FINAL - PROTOCOLE

- [...]
- Premier du classement général "Classic de compétition" (1977 – 1984 **1990**)

6^{ème} rallye Rhône-Charbonnières VHRS

1 Organisation

L'Association Sportive Automobile du Rhône organise, les 20,21 et 22 **18,19 et 20 avril 2024**, [...] 6^{ème} Rallye Rhône - Charbonnières VHRS.

1.1 Officiels :

Idem ~~76^{ème}~~ **47^{ème}** rallye Rhône-Charbonnières **VHC**.

3.1.12 La demande d'engagement doit être accompagnée :

- ~~a) de la photocopie de la première page de la fiche d'homologation de la voiture : PTH ou PTN~~
- b) [...]

7.2.2p Déroulement du rallye :

Les Points Stop pour la fin d'une zone de régularité sur route fermée **seront les mêmes** que ceux des rallyes VHC et Moderne.

7.5p Zones de Régularité :

Le départ des voitures sera **pourra** être donné de 30 secondes en 30 secondes.

7.5.4 Zone de régularité non effectuée :

[...] dans ce cas, le concurrent doit être présent au parc ~~15 minutes~~ **30 minutes** avant le départ du premier concurrent.

3^{ème} rallye Rhône-Charbonnières VMRS

Programme :

Vérifications techniques obligatoires de ~~15h00 à 17h00~~ **16h00 à 18h00**.

1 Organisation

L'Association Sportive Automobile du Rhône organise, les 18, 19 et 20 avril 2024, en qualité d'organisateur administratif et technique, le 3^{ème} Rallye VMRS Rhône - Charbonnières (Catégorie LPRS – Loisir Prestige Régularité Sportive, **LTRS – Loisir Tourisme Régularité Sportive** et ENRS – Energie Nouvelle Régularité Sportive).

1.1 Officiels :

Idem ~~76^{ème}~~ **47^{ème}** rallye Rhône-Charbonnières VHC.

7.2.2 Déroulement du rallye

Les Points Stop pour la fin d'une zone de régularité sur route fermée **seront les mêmes** que ceux des rallyes VHC et Moderne.

7.6 Parc fermé :

Les concurrents pourront quitter les parcs fermés de fin d'étape (Pointage CH fin d'Etape obligatoire). Ils devront présenter leur voiture obligatoirement au parc ~~15 minutes~~ **30 minutes** avant le départ du premier concurrent de l'étape suivante, [...].

Fait à Lyon le 30 mars 2024
Pour le Comité d'organisation
Thierry HERITIER, Président

(Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs VHC-VHRS-VMRS)

